

Les preneurs de thé, de chocolat, de café, s'ils s'affligent de voir discréditer toutes ces choses dans de beaux vers, pourront leur opposer le poème à la louange du Thé, par le médecin Pierre Petit, et ceux du Café par le P. Fellon et l'abbé Massieu. Ces trois pièces se trouvent dans le tome 1^{er} des *Poemata didascalica*, imprimés à Paris, en 1749 (3 vol. in-12). Sur le Chocolat, ils auront le poème du P. Thomas Strozzi, jésuite; et une élégie par Pierre-André Forsonni, académicien della Crusca. On trouve ces deux morceaux dans les notes dont le célèbre naturaliste François Redi a enrichi son dithyrambe de *Bacco in Toscana*, imprimé à Florence, en 1685, in-4^o.

Le P. des Billons fait un grand éloge de l'eau, et rapporte l'expérience que l'on fit à Paris sur un criminel qui, étant condamné à mort et ayant obtenu la grâce du roi, fut mis entre les mains d'un membre de l'Académie des Sciences. Celui-ci fit cuire dans le vin tous les aliments qui lui étaient destinés, le pain même; cette nourriture sembla d'abord réussir à ce malheureux, mais, quelques mois après, il commença à perdre ses forces, à maigrir extrêmement, et ne put échapper à la mort qu'il avait auparavant méritée. A la suite de cette histoire, le poète s'écrie :

Quid ditibus, quid invidetis, pauperes?
 Contenta paucis et parabilibus bonis,
 Conditio debet vestra conquiescere.
 Ubi panis et aqua suppetunt, bene vivitur,
 Soletque vita propagari longius,
 Quam luxus extruit, ubi regificas dapes
 Dona inter omnia, quibus usus indiget,
 Mortalibus ægris contulit nullum Deus
 Præstantius aqua; ideoque jussit cuilibet
 Summis perinde et infimis esse obvium.

Nous devons mettre des bornes à ces citations du latin; nous n'ignorons pas qu'elles ne pourront plaire qu'à peu de lecteurs. Écoutons ce que dit à ce sujet le P. des Billons lui-même :

Evolvere omnia, singulare perstringere
 Nec ratio nec fas tempore hoc misero sinunt,